



## FEUILLE D'EMERGEMENT

Formation : Formation Manipulation d'extincteurs.  
 Dates : 30 Mai Matin.

NOM	PRENOM	EMERGEMENT		SIGNATURE FORMATEUR
		MATIN	APRES-MIDI	
ZABLOTNY	MARIAN	g		
MARVANYUK	Yevgen	g		
FISSANI	Sofiane	g		
leque	Kevin	g		
BOCAN	GHEORGHE	g		
DASILVA	ANTONIO	g		
DANGLOT	Sean	g		
Dionisio	FRANCISCU	g		



## CONVENTION SIMPLIFIEE DE FORMATION PROFESSIONNELLE N°2011/018

(Article L.920-1 du Code du Travail)

### Entre les soussignés :

L'organisme de formation MR SERVICE FORMATION sise 1 Rue du Moulin, 02810 Montigny l'Allier enregistrée sous le n° 22 02 01024 02 auprès de DIRECCTE de la région Picardie, et prise en la personne de son dirigeant, dûment habilité aux présentes,

Ci-après dénommé l' « Organisme de formation »,

### **D'une part,**

**Et**

La société, Auto 2001, Nationale 370 « Les Tulipes de France », 95500 Gonesse, prise en la personne de son dirigeant, dûment habilité aux présentes,

Ci-après dénommé le « Client »,

### **D'autre part,**

Ci-après dénommées collectivement les « Parties »,

Est conclue la convention suivante, en application du livre IX du Code du Travail portant organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente.

### **Article 1 : Objet de la convention**

L'organisme de formation organise l'action de formation suivante :

- **Intitulé de la formation :** Manipulation d'extincteurs.
- **Validations :** Signature du registre avec liste et attestation.

**MR SERVICE FORMATION**

1, Rue du Moulin - 02810 Montigny l'Allier  
Tél. : 01.34.29.05.07 - Fax : 01.34.29.01.79

[mr.formation.df@gmx.fr](mailto:mr.formation.df@gmx.fr)

RCS Soissons 524 402 690 - N° Déclaration d'activité : 22 02 01024 02



- **Type d'action de la formation** : Perfectionnement des connaissances.
- **Programme et méthodes** : Voir contenu détaillé sur l'annexe 1, ci-jointe.
- **Durée de la formation** : 03 heures.

#### **Article 2 : Date de la formation**

La formation se déroulera le 30 Mai 2011 de 09h00 à 12h00.

#### **Article 3 : Lieu du stage**

La formation se déroulera dans les locaux de la société Auto 2001.

#### **Article 4 : Effectif formé**

L'organisme de formation formera un groupe de 12 personnes maximum :

- Les participants à cette formation seront à déterminer par le client.

#### **Article 5 : Dispositions financières**

En contrepartie de cette action de formation, l'entreprise s'engage à acquitter les frais de formation suivants :

##### **5.1. Frais relatifs aux stagiaires**

- Frais des formations : 600.00 € H.T.
- Frais d'hébergement : 0 € H.T.
- Frais de restauration : 0 € H.T.

**Soit un montant total H.T. de 600.00 €.**

Le taux de TVA applicable en la matière est de 19.6%

Le montant de la TVA est de 117.60 €.

Le coût total de la prestation est de 717.60 Euros TTC.

Toute formation commencée par un stagiaire est due dans son intégralité.

---

#### **MR SERVICE FORMATION**

1, Rue du Moulin - 02810 Montigny l'Allier  
Tél. : 01.34.29.05.07 - Fax : 01.34.29.01.79  
[mr.formation.df@gmx.fr](mailto:mr.formation.df@gmx.fr)

RCS Soissons 524 402 690 - N° Déclaration d'activité : 22 02 01024 02



### **5.1. Modalités de règlement**

A la fin de chaque prestation, une facture sera adressée par l'Organisme de formation au Client.

Les factures sont payables comptant par chèque ou par virement.

En cas de retard de règlement des sommes dues à l'échéance convenue, les sommes échues portent intérêt à un taux égal au taux d'intérêt appliquée par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majorée de 10 points de pourcentage (article L441-6 du Code de commerce).

Le défaut de paiement à l'échéance fixée entraînera de plein droit, après une mise en demeure restée vaine d'avoir à s'exécuter sous huit jours, l'exigibilité à titre de clause pénale d'une indemnité égale à 20% des sommes dues, sans préjudice des intérêts de retard.

Tous les frais de procédures engagés par l'Organisme de formation en vue de recouvrer les sommes dues par le Client seront à la charge exclusive de ce dernier.

### **Article 6 : Inexécution des prestations**

En cas d'inexécution, totale ou partielle, de l'action de formation objet de la présente convention, l'Organisme de formation s'engage à rembourser au Client, en application de l'article L.991-6 du Code du travail, les sommes indûment perçues.

### **Article 7 : Clauses de dédit**

En cas d'annulation de la formation à la demande du client, moins de 3 semaines avant la date de début du stage, le client s'engage à payer à l'Organisme de formation, une indemnité égale à 30% de la somme totale due.

### **Article 8 : Attribution de juridiction**

En cas de litige de toute nature, pouvant intervenir entre les parties, découlant de l'interprétation et /ou de l'exécution de la présente convention de formation, et qui n'aurait pu être réglé par voie amiable, les parties donnent compétence au tribunal de Soissons.

Le droit applicable en l'espèce est le droit français.

---

#### **MR SERVICE FORMATION**

1, Rue du Moulin - 02810 Montigny l'Allier  
Tél. : 01.34.29.05.07 - Fax : 01.34.29.01.79

[mr.formation.df@gmx.fr](mailto:mr.formation.df@gmx.fr)

RCS Soissons 524 402 690 - N° Déclaration d'activité : 22 02 01024 02



### Article 9 : Durée de la convention

La présente convention prend effet à compter de sa signature par les parties et expirera deux mois après la formation.

**Fait à Montigny l'Allier, le 25 Mai 2011, en deux exemplaires, dont un à nous retourner signé avant le début de l'action de formation.**

#### **Pour l'Organisme de formation**

(Signature + Nom et Qualité du signataire)

*Lilia Verhoef*  
MR SERVICE FORMATION

1, Rue du Moulin  
02810 MONTIGNY L'ALLIER

Tél. : 01 34 29 05 07

028 SOISSONS 524 402 690

N° Déclaration d'Activité : 22020102402

*Formation*

#### **Pour le client**

(Signature + Nom et Qualité du signataire)

**AUTO 2001**

SAS AU CAPITAL DE 72 000 EUROS

RN370 LES TULIPES DE FRANCE

96500 GONESSE

Tel. : 01 39 87 48 33 FAX : 01 39 85 20 67

Siret 898 240 437 00011 - APE 4520 A

N° AGRÉMENT : MR 00001355

**MR SERVICE FORMATION**

1, Rue du Moulin - 02810 Montigny l'Allier  
Tél. : 01.34.29.05.07 - Fax : 01.34.29.01.79

[mr.formation.df@gmx.fr](mailto:mr.formation.df@gmx.fr)

RCS Soissons 524 402 690 - N° Déclaration d'activité : 22 02 01024 02